



# CGT Finances Publiques Aveyron

## CDAS du 03 décembre 2012

Le procès verbal du 25 septembre 2012 a été approuvé à l'unanimité.

### **Conférence santé :**

59 personnes ont participé à la conférence sur le « maintien de l'autonomie ».

Après plusieurs thèmes proposés, « santé et environnement » a été retenu. La conférence fera suite et développera ce thème abordé lors de l'assemblée générale de la MGEFI.

### **Sortie familiale BIL :**

3 destinations seront proposées aux agents :

- randonnée dans les Gorges d'Heric,
- Walibi
- Vulcania

### **Informations diverses :**

- la convention annuelle avec les médecins de prévention est en cours de renouvellement. Malheureusement, il n'y a pas de dates prévues pour le mois de décembre, ce renouvellement de convention n'ayant pas été anticipé. La vacance des médecins est réelle depuis plus d'un mois. Le médecin du Tarn a donc été demandé pour palier ce manque pour la journée du 12 décembre.
- Suite à un problème de transporteurs, tous les jouets n'ont pas pu être livrés à temps. Une lettre d'excuses a été adressée aux parents des enfants concernés. Tout est fait pour que le Père Noël finisse sa tournée dans les meilleurs délais.
- L'argent restant du BIL a été redistribué sous forme de 48 chèques culture de 30€ pour les 13-14 ans.
- Mise en place d'une nouvelle aide au maintien à domicile pour les agents retraités de l'Etat dépendant d'un GIR 5 ou 6, soumise à conditions de ressources. Ce plan ne concernera que des personnes ayant des ressources extrêmement faibles. Il est à regretter que cette participation ne touche qu'une infime partie de la population concernée.
- Journée mondiale de lutte contre le SIDA : des plaquettes informatives ont été distribuées à la cantine de Rodez, à la DDFip, et dans les différents sites.
- 320 € (8h) du budget BIL sont consacrés à la Conseillère en Economie Sociale et Familiale qui peut intervenir suite à une intervention de l'assistante sociale.
- Le prêt bonifié est remplacé par l'aide à la propriété pour financer une partie des intérêts d'emprunt pour l'acquisition ou l'extension de l'habitation principale. (jusqu'à 3300€ versés par cinquième pour un prêt minimum de 34000€)

A noter que dans plusieurs départements il n'existe même plus de délégué à l'action sociale. La CGT déplore une fois de plus la suppression des emplois.